****

**AFFAIRE STU 24.09**

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE de l'opération :

Aménagement du hall d’accueil de la maison de l’université

Lot 2 Menuiserie aluminium, vitrage

**A - Eléments généraux**

**Les entreprises devront remettre un mémoire technique détaillé établi suivant la trame ci-dessous, en apportant les éléments de réponse aux demandes formulées. L’attention de l’entreprise est clairement attirée sur le fait que la note technique de son offre est basée sur les réponses apportées à ce cadre de mémoire technique.**

(Note sur 60 points)

**a. Moyens affectés au chantier : (20 points)**

**Précisez les moyens affectés au chantier :**

* Moyens humains : personnel d’encadrement, conducteur de travaux, chefs de chantiers, techniciens, avec qualifications, effectif prévu

….

* Moyens matériels : liste des matériels pris en compte pour la réalisation de ce chantier

….

* Moyens logiciels : logiciels utilisés pour la réalisation des notes de calcul

….

* Précisions sur les éventuelles prestations sous-traitées

….

* Les moyens complémentaires mis en œuvre en cas de retard dans l’avancement de ses travaux

….

**b. Méthodologie, analyse des contraintes de site, horaires d'intervention, pour respecter le planning : (20 points)**

**Précisez comment l’entreprise ou le groupement d’entreprise envisage l’organisation de son chantier, et notamment :**

* La méthodologie ou mode opératoire pour la réalisation des travaux (en période universitaire et en période de congés universitaires)

….

* L’analyse des contraintes de site (l’université est un ERP)

….

* La sécurité du chantier et de son personnel

….

* Les moyens et la fréquence du nettoyage de chantier

….

* Les moyens complémentaires mis en œuvre en cas de retard dans l’avancement de ses travaux

….

**c. Planning détaillé d’intervention (10 points)**

….

Outre le planning général fourni par l’Université de Bourgogne, l’entreprise proposera un planning ou un échéancier détaillé faisant apparaitre le nombre d’intervenants prévus par tâche.

Le candidat fera état de ses remarques éventuelles relatives au CCTP joint au dossier de consultation des entreprises.

Le candidat fera état de tout complément technique à apporter aux pièces écrites de consultation des entreprises.

**d. Clause environnementale dans les pratiques de l’entreprise et gestion des déchets** **(10 points)**

**Précisez les pratiques de l’entreprise en matière environnementale**

* Pratique de l’entreprise en matière environnementale

….

* Gestion des déchets

….